

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DU MERCREDI 10 JANVIER 2024

Sont présents :

Madame Andrée-Anne Roy Ross	Représentante des parents
Madame Joëlle Perreault-Chabot	Représentante des parents
Madame Andréanne Pouliot	Représentante des parents
Madame Anna-Rosa Dallaire Gagnon	Représentante des parents
Madame Sophie Beaudry	Représentante des parents
Madame Marlène Barras	Enseignante
Madame Caroline Robitaille	Enseignante
Madame Justine Tremblay	Personnel professionnel
Madame Christine Boiteau	Personnel de soutien
Madame Julie Amyot	Service de garde
Madame Laurie-Anne Ouimet	Représentante de la communauté
Madame Annick Caron	Directrice

1 Ouverture de l'assemblée

Mot de bienvenue et vérification de quorum

Mme Perreault-Chabot souhaite une bonne année et la bienvenue à tous et ouvre la séance après avoir constaté que tous les membres ont reçu leur convocation dans les délais prévus et qu'il y a quorum.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour

En collaboration avec la présidente, la directrice a élaboré un projet d'ordre du jour et celui-ci a été préalablement communiqué aux membres. Mme Annick Caron ajoute un point de décisions et recommandations: Activité d'autofinancement au service de garde.

Madame Andrée-Anne Roy Ross propose l'adoption de l'ordre du jour : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 11

3. Adoption du compte rendu de la réunion du 4 octobre 2023

Les corrections suivantes ont été apportées au compte rendu du 4 octobre.

Point 11 : Établissement du calendrier des rencontres du CÉ 2023-2024

La date du 19 novembre a été modifiée pour celle du 29 novembre

Point 19 : Parole au membre de la communauté

L'activité s'adresse aux enfants de 10 et 11 ans et non aux enfants de 9 à 11 ans.

Madame Andréanne Pouliot propose l'adoption du compte rendu : adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 – 12

4. Suivi du compte rendu du 4 octobre 2023

Suivi au point 17 : Information de la direction et du personnel de l'école

Depuis le mois de novembre 2023, nous avons la chance d'accueillir Mme Joanie Potvin, agente à la réadaptation. Elle sera présente 3 jours/semaine jusqu'à la fin de l'année.

5. Droit de parole au public (10 minutes)

Pas de public.

Points de décisions et de recommandations

6. Critères de sélection direction d'établissement

Mme Joëlle Perreault-Chabot, propose aux membres du CÉ de soumettre d'ici le 8 mars, à la présidente leurs critères de sélection. À cet effet, Mme Perreault-Chabot vous fera parvenir un document. Si des critères sont transmis à la présidente, cette dernière fera parvenir une lettre à la direction générale au plus tard le 15 mars.

Mme Christine Boiteau propose l'adoption de la proposition. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 –13

7. Activité d'autofinancement au service de garde

Mme Julie Amyot demande l'approbation aux membres du CÉ afin que des élèves de 3^e-4^e-5^e et 6^e année puissent faire des activités d'autofinancement. Les profits recueillis serviront à financer une activité à la fin de l'année aux élèves ayant participé au projet. Un message sera fait dans « Le Messenger » afin d'informer les parents. Mme Andrée-Anne Ross lance l'idée de créer un partenariat avec des organismes communautaires, dans les prochaines années, ces organismes pourraient probablement fournir une aide financière et du personnel pour soutenir le service de garde dans la réalisation d'une telle activité.

Madame Andrée-Anne Roy Ross propose l'adoption du projet. Adopté à l'unanimité.

Résolution 028 – CE 23/24 –14

Points d'informations

8. Projet sécurité routière

Mme Annick Caron nous informe que la demande déposée à l'automne a été acceptée. L'école dispose donc d'un budget de 3000\$ pour organiser des activités en lien avec la sécurité routière. Les membres du conseil d'établissement approuvent qu'un don de 200 \$ soit fait à la Fabrique de la paroisse de Notre-Dame-de-l'Annonciation afin de payer la location des espaces de stationnement.

Des démarches ont été débutées afin de faire vivre aux élèves de l'école l'activité angle-mort qui permettra de présenter les angles morts autour des gros véhicules comme les autobus scolaires. Un vidéo par drone pourrait être fait afin de montrer le résultat d'un autre point de vue.

9. Budget 2022-2023/2023-2024

Mme Annick Caron informe les membres concernant la reddition de comptes de 2022-2023 et le budget 2023-2024.

Reddition 2022-2023 :

L'école a fait un surplus de 53 198\$

Budget 2023-2024 :

Les membres du CE discutent des possibilités d'utiliser une partie du surplus pour offrir du service aux élèves supplémentaires. Le surplus accumulé est de 90 718\$.

10. Anglais intensif et enrichi

À la demande des membres du conseil d'établissement, Mme Annick Caron a communiqué avec la directrice de l'école de la Camaradière afin de s'informer de la performance des élèves de l'école de la Mosaïque en anglais. Puisque depuis les deux dernières années, nos élèves bénéficient d'un programme d'anglais enrichi de 10 périodes par cycle de 10 jours comparativement à 14 périodes pour la cohorte actuellement en secondaire 2, nous voulions connaître les impacts sur la réussite de nos élèves. Selon Mme Lemieux, il n'y a pas d'impact significatif pour nos élèves qui fréquentent le programme régulier. Cependant, pour les élèves qui s'inscrivent au programme de concentration en anglais, les impacts sont plus importants et une adaptation est nécessaire.

En équipe école, une décision sera prise sur l'orientation à prendre concernant l'anglais intensif/enrichi et sera présentée aux membres du CÉ le 7 février prochain.

11. Partenariat avec la résidence Duberger

À l'automne, la responsable aux activités du Manoir Duberger a communiqué avec l'école afin de lui proposer un partenariat. En effet, plusieurs projets ont été mis sur la table et pourront être présentés au personnel de l'école.

12. Olympiades canadiennes des métiers et technologies

Mme Joëlle Perreault-Chabot fera parvenir les informations par courriel aux membres du conseil d'établissement.

13. Module de jeux de la cour d'école

Mme Annick Caron nous informe que la demande a été envoyée à la ville en juin dernier afin d'obtenir une subvention. D'ici le 22 janvier, la demande devra être acheminée au ministère afin d'obtenir également le financement.

Points fixes

14. Information de la direction et du personnel de l'école

- Avec la fin de la grève, les activités ont repris le 8 janvier dernier.
- Présentement, nous sommes à travailler sur le plan de rattrapage annoncé par le ministre, qui devrait débuter dans la semaine du 22 janvier.
- Un nouveau local « Espace oasis » a vu le jour. Ce local a été conçu pour les élèves qui ont besoin de pauses sensorielles.

15. Parole à la technicienne du service de garde

- Pendant la grève des enseignants, les éducateurs en ont profité pour prendre de l'avance sur leurs planifications et réaménager leur local. Mme Julie en a profité pour travailler sur la planification des journées pédagogiques pour 2024-2025.
- Le 20 décembre dernier, les éducateurs du service de garde ont organisé une activité afin de souhaiter joyeuses fêtes aux élèves. Accompagnés de leur famille, les enfants ont eu la chance de déguster un chocolat chaud et de recevoir un signet de leur éducateur. Une centaine de parents et élèves se sont présentés.
- À la pédagogique du 8 janvier, nous avons accueilli la compagnie Aqua terre. Pour l'occasion, un mini-golf a été installé au gymnase.
- À la pédagogique du 26 janvier, 112 élèves sont inscrits. Les élèves inscrits à l'activité auront la chance de fabriquer des marionnettes.

16. Parole au représentant du Comité de parents

Mme Sophie Beaudry nous informe de la dernière rencontre. Un suivi a été fait sur les dernières rencontres et Mme Mireille Dion s'est présentée à la réunion afin de parler du PEVR. Finalement, Mme Beaudry nous rappelle que des offres de formations sont disponibles sur le site du FCPQ à l'adresse suivante : <https://www.fcpq.qc.ca/formations-activites/>

17. Parole au représentant de la communauté

Mme Laurie-Anne Ouimet nous informe qu'à compter de janvier, les jeunes âgés de 10 et 11 ans pourront participer aux activités des « samedis préado ». En effet, un samedi par mois, la clientèle visée pourra se présenter à la maison des jeunes un samedi par mois afin de vivre des activités organisées par les intervenants. De plus, elle profite de l'occasion pour nous rappeler que nos élèves de 6^e année peuvent se présenter pour obtenir de l'aide aux devoirs.

18. Bons coups

Mme Sophie Beaudry lève son chapeau pour la collaboration et la solidarité dont ont fait preuve les parents durant la grève des enseignants.

Les membres du conseil d'établissement tiennent à féliciter la direction et l'équipe du service de garde pour l'activité organisée le 20 décembre dernier.

Levée de l'assemblée

Considérant que l'ordre du jour est épuisé, sur proposition de Mme Julie Amyot, il est résolu à l'unanimité de lever l'assemblée ordinaire à 20 h 37.

Résolution 028 – CE 23/24 – 15

Annick Caron
Directrice

Joëlle Perreault-Chabot
Présidente